



CQP

MAINTENANCE ET RÉPARATION

CQP TECHNICIEN EXPERT APRÈS-VENTE VÉHICULES UTILITAIRES ET INDUSTRIELS

DURÉE DE LA FORMATION

1 an

sous contrat de professionnalisation

RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI

selon le barème de la convention collective

Vous souhaitez vous perfectionner dans les interventions sur véhicules industriels.

Être Technicien Expert Après-Vente Véhicules Utilitaires et Industriels, c'est diagnostiquer et intervenir sur des dysfonctionnements liés à de hautes technologies et aux équipements constitutifs des véhicules lourds.

Le CQP est une certification créée par la branche des Services de l'Automobile et reconnue par les professionnels du secteur.

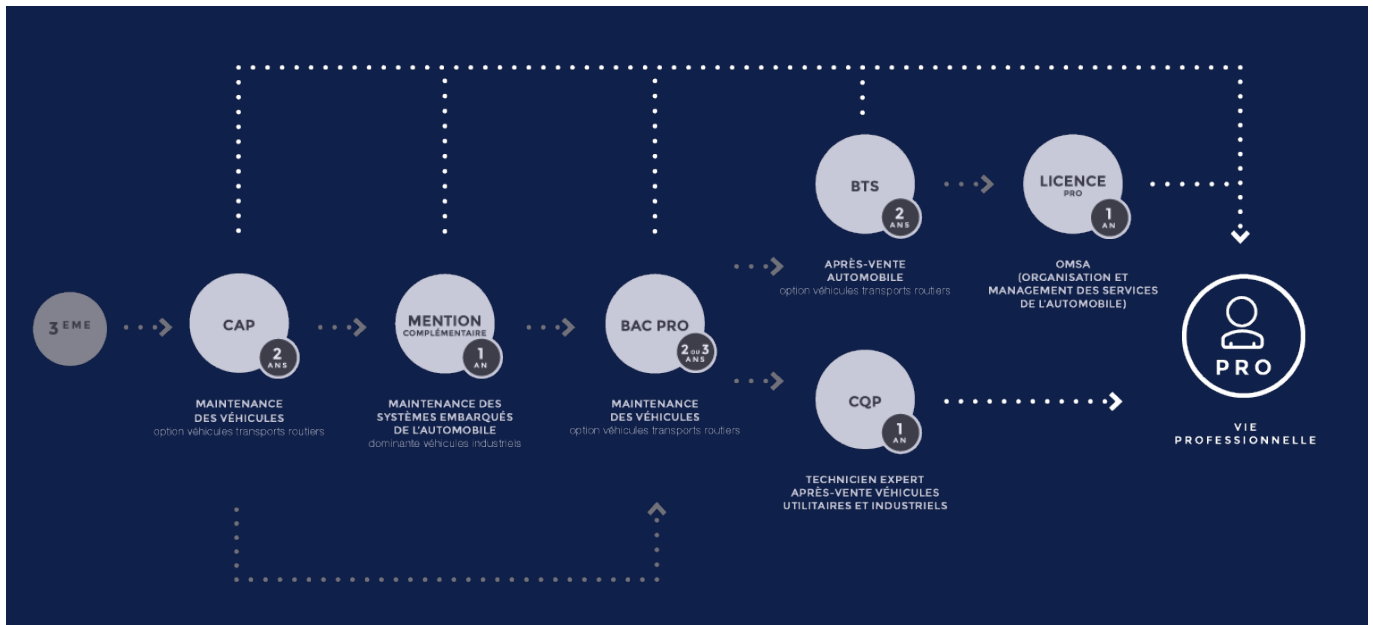
C'est une voie d'accès privilégiée à un métier spécifique inscrit au sein de la Convention Collective.

Plus de 80% des jeunes qui obtiennent un CQP sont recrutés à l'issue de leur formation.



LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

La formation en CQP permet l'entrée directe dans la vie active.



LES CONDITIONS D'INSCRIPTION*

* L'inscription est gratuite

VOTRE PROFIL

- > jeunes âgés de 16 à 25 ans et autres publics éligibles au contrat de professionnalisation
- > titulaires d' un diplôme technologique ou professionnel de niveau IV Bac Professionnel Maintenance Automobile, option V.I.
- > cycle complet d' études conduisant au Bac Professionnel Maintenance Automobile, option V.I., sous réserve de la réussite à des tests d' aptitude et de motivation
- > Ce CQP est également accessible par la voie de la VAE et de la Formation Continue (vous pouvez vous renseigner sur le site de l' ANFA)

NOUS FAISONS CONNAISSANCE

- > Dossier de renseignements
- > Entretien éventuel
- > Attestation de l' entreprise

VOUS RECHERCHEZ UNE ENTREPRISE

- > Validation de la candidature
- > Signature du contrat

CONVOCATION POUR LA RENTRÉE

- > Calendrier de la formation
- > Début de la formation



LES MODALITÉS DE LA FORMATION

RÉFÉRENTIEL OFFICIEL DES DIPLÔMES D'ÉTAT

CQP Technicien Expert Après-Vente Véhicules
Utilitaires et Industriels

DURÉE DE LA FORMATION

1 an sous contrat de professionnalisation

OBJECTIFS

Assurer la maintenance préventive et corrective :
des moteurs thermiques et équipements
périphériques, d'ensembles mécaniques, de
systèmes électriques / électroniques / pneumatiques
/ hydrauliques et optiques, assurant la conduite, le
confort et la sécurité du véhicule.

Intervenir sur des véhicules spécifiques (électriques,
hybrides)

Intervenir sur les systèmes de confort et
d'agrément (bus, car)

Poser des accessoires sur véhicules

Organiser et gérer leurs interventions

THÈMES

Gestion moteur diesel

Gestion moteur diesel V.I.

Diagnostic et intervention sur systèmes
mécaniques

Diagnostic et intervention sur trains roulants

Systèmes de freinage V.I.

Diagnostic et intervention sur équipements V.I.

Pose d'accessoires V.I.

Transmission pilotée

Diagnostic et intervention sur véhicules électriques
et hybrides

Diagnostic et intervention sur motorisation à
bicarburant V.I.

Systèmes de confort V.I.

Suspension pilotées V.I.

Relation service

